

PV - Assemblée générale annuelle - 11 juin 2014

Animatrice : Madeleine Pont
Secrétaire : Carole Mock
Date : 11 juin 2014
Lieu : Aula Magna à Yverdon
Présents : voir liste des présences

Ordre du jour :

Approbation du PV AG 2013
Approbation Rapport d'activité 2013
Programme d'activité 2014
Approbation des comptes 2013
Nomination des membres du comité, législature 2014-2016
Divers

Accueil

Madeleine prend la parole et remercie tous les membres présents. Elle salue également Madame Ursula Schaffner, responsable de la politique sociale à Agile.ch puis annonce la présence de Monsieur Jean-Pierre Zbinden, qui arrivera un peu plus tard. Enfin, Madeleine remercie la Commune d'Yverdon qui a mis à disposition gratuitement la salle où se déroule l'Assemblée.
Aucun point ni aucune objection ne sont à relever à l'ordre du jour, il est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du PV de l'AG 2013

Ce PV est rapidement lu. Madeleine Pont relève que l'intervention de Mme Françoise Paschoud figure au PV, comme elle l'avait demandé. Le PV 2013 est adopté, sans objection.

2. Rapport d'activité 2013

Les membres ont pu prendre connaissance du projet de rapport d'activité 2013 joint à la convocation.

A la fin de sa présentation, Christian Schenk a posé une question à Madeleine par rapport à sa participation à la commission d'examen des plaintes de patients : Quels types d'abus sont sanctionnés par cette commission ? Pour ce qui concerne les patients psychiques, ce sont des cas de mauvaise compréhension, un défaut d'information quant au projet thérapeutique, de la médication, d'une hospitalisation forcée ou du respect du secret professionnel ou de la confidentialité. Vous trouverez les rapports d'activité des Commissions d'examen des plaintes sur le site de l'Etat de Vaud, www.vd.ch.

Une autre question soulevait l'activité de l'association concernant la prison, plus spécialement la prison possible dès l'âge de 10 ans.

Suite à ces questions qui ont suscité l'intérêt de plusieurs personnes, le rapport d'activité 2013 a été adopté à l'unanimité.

3. Programme d'activité 2014

- En premier lieu, l'entraide et la solidarité : consolider les Assemblées dans toutes les régions, veiller à ce que nos actions concernent aussi bien les proches que les personnes concernées par les troubles psy.
- En second lieu, la formation et l'information : créer une commission de formation (ce qui a été fait au début de cette année 2014, cette commission est gérée par Nelly Perey et Jeanine Morier.) et organiser au moins 3 séminaires.
- En troisième lieu, la politique sociale et de la santé, les droits des patients : créer un réseau de référents pour soutenir la rédaction de directives anticipées, participer à l'organisation du Congrès 2015, organiser 2 Cafés « Prison », ouvrir le débat sur « La prison



pour un enfant de 10 ans », prendre publiquement position sur des sujets d'actualité dans le domaine social et médical

Aucune question à ce sujet, le programme d'activité 2014 est adopté.

4. Présentation des comptes 2013

Le capital du Graap-Association se monte à 49'563 francs et 75 centimes, c'est-à-dire 107 francs et 35 centimes de plus que l'année dernière.

Dans les actifs, nous comptons environ 18'310 francs de dons et à peu près 30'025 francs de cotisations 2013. Au passif se trouvent notamment les factures pour le Diagonales et pour les bons anniversaire de repas.

Dans les frais, il faut aussi tenir compte des frais suivants : frais de port 4'095 francs, publicité 1'544 francs.

Comme les produits dépassent les pertes, nous nous retrouvons avec un excédent de produit de 13'845 francs.

5. Lecture du préavis du comité et du Rapport des vérificateurs de comptes

La lecture du préavis du comité a été assurée par Dominique Hoffer. Selon le Comité et les deux vérificateurs, Marc Rossel et Pierre-Bernard Elsig , les comptes 2013 sont en ordre.

6. Adoption des comptes 2013

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres présents et décharge en est donnée au comité.

7. Nomination des vérificateurs de comptes 2014

Mesdames Géraldine Rérat et Marylène Calabria ont été nommées comme vérificatrices des comptes, dès l'année prochaine.

8. Proclamation des résultats des élections

Les onze candidat-es qui se sont présenté-es ont été élu-es selon le tableau ci-dessous. Et Madeleine Pont est réélue pour cette nouvelle législature 2014-2016.

Nelly Perey	71	1
Madeleine Pont	69	2
Malicia Bossay	58	3
Dominique Hoffer	65	4
Kurt Pfrender	65	4
Colette Brunner	64	5
Jesus Garcia	64	5
Jeanine Morier	63	6
Carole Mock	61	7
Anne-Line Reymond	57	8
Marc Rossel	56	9
Candidate à la présidence		
Madeleine Pont	79	

Les personnes suivantes ont qualité pour signer à deux toutes pièces officielles et bancaires découlant de la gestion de l'association :

Madeleine Pont - Nelly Perey - Colette Brunner.

9. Divers

Aucun point n'a été relevé.

Fin de l'Assemblée à 15h45

Madeleine Pont,
Présidente

Carole Mock,
secrétaire ad-interim